

2020 - 2021



FICHE D'INSCRIPTION

ALSH / ACCUEIL JEUNES

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Je soussigné(e) responsable de l'enfant demeurant
(adresse complète)

demande l'inscription de l'enfant désigné(e) ci-dessus à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Grande Bastide.

- J'autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile après la fin des activités, avec l'accord des animateurs.
- J'autorise exclusivement les personnes suivantes à venir chercher mon enfant en cas d'impossibilité de ma part :

NOM – PRENOM DU CONJOINT :

NOM – PRENOM :

NOM – PRENOM :

Tél. travail : Tél. domicile :
..... Tél. portable (Mère) :
..... Tél. portable (Père) :
E. mail :

Avertir obligatoirement les animateurs et le secrétariat du Centre Social et Culturel en cas de changement de numéro de téléphone.

Date de naissance de la mère Date de naissance du père
Profession de la mère Profession du père

N° allocataire CAF : [][][][][][][][][][] [][]

L'enfant suit un régime alimentaire particulier à préciser :

Votre enfant sait-il nager : Oui Non Avec brassards

J'autorise les responsables de l'ALSH de la Grande Bastide à faire transporter mon enfant dans l'établissement le plus proche en cas d'accident.

A Aix-en-Provence, le

Signature avec mention, « LU ET APPROUVE »

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1°) MINEUR ACCUEILLI :

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Garçon

Fille

Poids du mineur :

2°) VACCINATIONS (le tableau ci-dessous doit être accompagné des copies des pages de vaccinations du carnet de santé sans omettre de mentionner le nom et prénom du mineur concerné)

VACCINS * OBLIGATOIRES	Date du dernier rappel	VACCINS RECOMMANDES	Dates
Diptérie		BCG	
Tétanos		Coqueluche	
Poliomyélite		Rubéole-Oreillons-Rougeole	
		Hépatite B	
		Autres	

* Rappel tous les 5 ans pour les vaccins obligatoires pour les mineurs

3°) RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT LE MINEUR ACCUEILLI

a) Le mineur présente-t-il des troubles de santé ?

Allergies alimentaires : NON OUI Préciser à quoi :

Allergies médicamenteuses : NON OUI Préciser à quoi :

Autres allergies : NON OUI Préciser à quoi :

Asthme : NON OUI

Diabète : NON OUI

Epilepsie : NON OUI

Autres : NON OUI Préciser :

b) Le mineur suit-il un traitement médical régulier ? NON OUI

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (médicaments dans leur emballage d'origine marqué au Nom et Prénom du mineur avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

c) Le trouble de la santé implique -t-il une conduite particulière à suivre en cas d'urgence pendant le déroulement de l'accueil de loisirs ou le séjour avec hébergement?

NON OUI

Si oui, prendre contact avec le Directeur de l'accueil de loisirs ou du séjour avec hébergement.

d) **Autres difficultés de santé et précautions à prendre** (suivi spécialisé, antécédents d'accidents, d'opération ...) :

4°) RECOMMANDATIONS UTILES SIGNALÉES PAR LES PARENTS (l'enfant ou le jeune porteur-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, problème d'énurésie ...) :

5°) RESPONSABLE(S) DU MINEUR

NOM : PRENOM :

Adresse :

Tel fixe et/ou portable Domicile :

Tél fixe et/ou portable travail :

NOM : PRENOM :

Adresse :

Tél fixe et/ou portable Domicile :

Tél fixe et/ou portable travail :

NOM et Téléphone du médecin traitant :

Je soussigné,, responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil collectif de mineurs à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical après consultation d'un médecin, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du mineur.

Date :

Signature(s) :

Il est rappelé que cette fiche sanitaire de liaison peut être remise sous enveloppe cachetée par les familles au Directeur de l'accueil de mineurs. Les informations communiquées restent confidentielles et seront restituées aux familles. Les fiches sanitaires de liaison doivent être renouvelées tous les ans. Toute modification en cours d'année concernant les renseignements ci-dessus devra être signalée au Directeur

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR :

COORDONNEES DE L'ACCUEIL DE MINEURS :

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS A L'USAGE DES PARENTS

L'équipe d'animation souhaite pleinement satisfaire les besoins des enfants.

Elle développe son action éducative à travers un projet pédagogique qui décline des objectifs à atteindre, les moyens mis en œuvre, la pédagogie employée et les résultats attendus. Il est consultable par les parents au secrétariat administratif.

INSCRIPTIONS :

Lors de la première inscription, vous devez **obligatoirement acquitter une adhésion au Centre Social** et remplir un dossier d'inscription à retirer à l'accueil.

L'inscription de votre enfant doit se faire **impérativement une semaine à l'avance**. Pour l'annulation (sauf cause maladie avec certificat médical obligatoire sous 48 h) d'une inscription, elle doit se faire **le vendredi (avant 12 H) qui précède le mercredi** (dernier délai), dans le cas contraire nous nous réservons le droit de vous réclamer le règlement de la journée.

Pour les mercredis les inscriptions se font à la journée sauf pour les enfants inscrits dans une activités sportives ou culturelle (fournir un justificatif).

Pour les vacances d'été les inscriptions se font uniquement à la semaine complète et journées entières pour les enfants de 3 à 12 ans.

Pour les enfants de 13 à 17 ans, les modalités d'inscription sont indiquées sur les programmes.

Il est impératif que vous vous informiez sur les programmes (qui sont disponibles en début de mois) : les sorties, l'ordre des activités dans la semaine (pour les vacances scolaires) sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météorologiques et d'impératifs liés à l'organisation de l'équipe d'animation.

ALSH : L'ACCUEIL des 3 à 11 ans :

- **Arrivée** des enfants : **LE MATIN ENTRE 7 h 30 à 9 h 00** (après 9 H : fermeture des portes et passage à l'accueil). Sauf les jours de sortie : **8 h 00 au plus tard** : Attention les bus réservés pour les sorties partent du centre social à des heures très précises à respecter.
- **Départ** des enfants : **LE SOIR ENTRE 17 h 00 à 18 h 00 au PLUS TARD (Le respect des horaires est impératif).**
- **Seules les personnes désignées** sur la fiche d'inscription **sont habilitées** à venir chercher les enfants. (Merci de donner aux animateurs, le matin, le nom de la personne qui viendra chercher l'enfant si exception munie de sa pièce d'identité).
- **Fermeture annuelle :**
 - Du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 01 janvier 2021 inclus.
 - Du lundi 02 août au vendredi 20 août 2021 inclus.

ACCUEIL JEUNES : pour les plus de 14 ans :

L'accueil de jeunes est ouvert les mercredis et les samedis de 14h00 à 19h00 dans une nouvelle construction située à proximité du micro site sportif. Un accompagnement à la scolarité est proposé les mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h. Concernant les vacances scolaires, les horaires de début et fin d'activités seront indiqués sur les programmes.

VETEMENTS :

Pour les enfants de 3-5 ans : prévoir un rechange (vêtements et sous vêtements) au cas où un incident surviendrait.

Pour tous : prévoir les vêtements selon les sorties (programmes à l'accueil) et les conditions météorologiques :

- Exemple : sortie piscine = maillot + bonnet + serviette + rechange + brassards si nécessaire + crème solaire
- Exemple : pluie = bottes de pluie + K-Way ; soleil = casquette + gourde.

Il est **conseillé** de noter le nom de l'enfant sur les vêtements, casquettes...

Nous ne sommes pas responsables et nous **ne remboursons pas** en cas de perte ou de dégradation de ceux-ci.

PAIEMENT :

- L'adhésion au Centre Social est OBLIGATOIRE dès l'inscription.
- Le règlement de l'accueil de Loisirs doit être effectué **en début de mois ou au début des vacances exclusivement à l'accueil du centre social. En cas contraire, nous ne pourrions maintenir l'inscription de votre (vos) enfant(s).**
- Si vous avez des difficultés financières, nous sommes prêts à convenir d'un échancier avec vous.
- Pour connaître le tarif applicable, veuillez nous fournir un justificatif de votre quotient familial.
- Les remboursements pour annulation ne peuvent se faire qu'en cas de maladie et avec justificatif.

Le non respect du règlement intérieur entraînera l'annulation de l'inscription de votre (vos) enfant (s)

Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE »



AUTORISATION DE CESSION DE DROIT DE REPRODUCTION

ET DE DIFFUSION D'IMAGE.

En application de l'article 9 du code civil, de la directive européenne du 24/01/1995 et de l'article 131-3 du code de la propriété intellectuelle.

Par la présente autorisation, les parties désignées conviennent :

Le Centre Social et Culturel « La Grande Bastide » représenté par son Directeur, Fabrice SOURDON.

Et les familles (désignées ci-dessous), cèdent leur droit à la divulgation, à la diffusion et à la reproduction des images représentant leur(s) enfant(s) prises avec leur consentement lors des activités proposées par le centre social et culturel « La Grande Bastide ».

NOMS Prénoms PARENTS	NOMS Prénoms ENFANT(S)	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	SIGNATURE

Cette autorisation est, sauf manifestation contraire, tacitement reproductible.

Je dispose du droit de résilier unilatéralement cette autorisation.



LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

- **ADHESION FAMILIALE OBLIGATOIRE : 22 €**
- **DOSSIER CI-JOINT**
- **PHOTOCOPIE DES VACCINS**
- **NUMERO ALLOCATAIRE CAF**
- **ATTESTATION CAF POUR LE QUOTIENT FAMILIAL
OU
POUR LES FONCTIONNAIRES FICHE D'IMPOSITION**
- **2 ENVELOPPES TIMBRES AVEC VOTRE ADRESSE**

**TOUT DOSSIER DOIT ÊTRE COMPLET POUR ETRE PRIS EN
COMPTE.**